



REGROUPEMENT
DES CENTRES
D'AMITIÉ AUTOCHTONES
DU QUÉBEC INC.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le CEPN et le RCAAQ dénoncent le racisme et la discrimination à l'encontre des Premières Nations

Wendake, le 18 octobre 2006. – Le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) et le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) présentent un mémoire à la Commission de la culture dans le cadre de la consultation et des audiences publiques « [Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination](#) ».

Le CEPN et le RCAAQ saluent les efforts du gouvernement pour accorder à chaque citoyenne et citoyen la place qui lui revient dans la société. Cependant, le CEPN et le RCAAQ croient que les problématiques auxquelles sont confrontées les Premières Nations doivent être envisagées dans une perspective plus large. De plus, ils sont surpris que le gouvernement du Québec affirme que les mesures mises en œuvre dans le cadre de la politique peuvent profiter aux Autochtones puisque ceux-ci en sont exclus.

Mme Édith Cloutier, présidente du RCAAQ, souligne : « *en tant qu'interlocuteur désigné par l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) sur les questions urbaines des Premières Nations, le RCAAQ croit que cette démarche devrait tenir compte du contexte historique, politique, juridique et social qui touche les Premières Nations et, en ce sens, contenir un volet spécifique.* »

Mme Lise Bastien, directrice du CEPN, rappelle que les membres des communautés des Premières Nations font face au racisme et à la discrimination depuis des siècles. Elle souligne que le milieu de l'éducation est riche en actes de racisme et de discrimination.

Sur la scène médiatique, Mme Bastien ajoute : « *il est intolérable de se cacher derrière l'humour et la liberté d'expression pour diffuser des propos racistes et discriminatoires qui sont humiliants et blessants pour les Premières Nations, comme cela est malheureusement devenu trop fréquent.* »

Le mémoire présente la position du CEPN et du RCAAQ sur la politique de lutte contre le racisme et la discrimination, et il renferme des recommandations pour l'élaboration d'une politique ayant en complément une distinction spécifique aux Premières Nations.

Le CEPN est un organisme qui représente vingt-deux communautés du Québec depuis maintenant vingt ans. Sa mission principale est de défendre les intérêts des communautés des Premières Nations en vue d'améliorer les services éducatifs offerts à tous les élèves et étudiants des Premières Nations.

Le RCAAQ est un organisme qui milite en faveur des droits et des intérêts des Autochtones qui composent avec la réalité urbaine. Il est l'association provinciale des huit centres d'amitié autochtones du Québec.

- 30 -

Sources : Désirée Nsanzabera, CEPN
(418) 842-7672

Julie Courtois Girard, RCAAQ
(418) 956-8082